



OGF DOIT PRENDRE SES RESPONSABILITES !

NOUS VOULONS 1000 EUROS DE PRIME !



Le président de la République a demandé aux entreprises, sur la base du volontariat, de verser une « prime de fin d'année à leurs employés » sans impôt, ni cotisations sociales. De grands groupes français annoncent les uns après les autres le versement d'une prime de fin d'année défiscalisée : Total, Orange, Publicis, Altice, Iliad, Kering et LVMH... ont répondu à cet appel.

OGF NE PEUT PAS RESTER A LA TRAINÉ

On ne fait pas la mendicité, OGF est en capacité de verser cette prime. C'est chaque jour, chaque année de travail des salariés qui font qu'aujourd'hui OGF est le premier groupe du funéraire de France. Qui peut vivre décemment avec moins de 1200 euros par mois ? Survivre ne suffit plus !

Vous êtes confiant ? Prouvez-le !

Il faut redonner du pouvoir d'achat aux salariés.

Notre demande est juste !



Ne restez pas sourd et aveugle...

Entendez-vous les cris dehors ? C'est bien la colère des salariés qui gronde.

MONTREZ-VOUS EXEMPLAIRES !

Il est temps de prendre un vrai virage social.

Nous sommes prêts au dialogue social, et vous ?...



La CFTC Funéraire, pas de postures mais des actes !

Rejoignez-nous !

- facebook.com/cftc.funeraire
- twitter.com/cftcfuneraire
- funeraire.cftc-transport.fr

Syndicat affilié CFTC siège social : Fédération Générale CFTC des Transport n° SIRET 43485483200012
Adresse postale du syndicat : 431 route de Joncas 24130 LE FLEIX - (ne pas jeter sur la voie publique)



Bernard GUILHEM
Président

06 74 98 14 15

b.guilhem@outlook.fr